BACHELOR 2012

PRESENTATION DU PROGRAMME

Avenue Vinet 30 – CH-1004 Lausanne – Tél. : +41 21 641 38 00 – Fax : +41 21 641 38 38
www.ecolelasource.ch

1. OPTIONS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation s'inscrit dans un paradigme socioconstructiviste et interactif (Jonnaert, 2002, p.71), comportant :

- Une dimension constructiviste : l'étudiant-e construit ses connaissances et développe une activité réflexive sur ses propres connaissances ; l'étudiant-e construit son savoir à partir de ce qu'il/elle sait déjà, dans une dialectique qui s'établit entre ses représentations, les anciennes et les nouvelles connaissances.
- Une dimension liée aux interactions sociales : l'étudiant-e apprend avec ses pairs, avec les enseignant-e-s, avec les soignant-e-s et avec la clientèle.
- Une dimension liée aux interactions avec le milieu : l'étudiant-e construit des connaissances dans des situations professionnelles.

Dans ce paradigme, l'apprentissage est considéré comme un processus dynamique de construction, d'adaptation, de questionnement ou de remise en cause et de développement de connaissances.
La formation vise le développement, par l'étudiant-e, de **compétences** transférables dans les différents champs de son activité professionnelle. On peut définir la compétence comme étant « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » (Tardif, 2006, p. 22).

Selon le Boterf (2001), « les compétences peuvent être considérées comme une résultante de trois facteurs : le *savoir agir* qui suppose de savoir combiner et mobiliser des ressources pertinentes (connaissance, savoir-faire, réseaux…) ; le *vouloir agir* qui se réfère à la motivation personnelle de l'individu et au contexte plus ou moins incitatif dans lequel il intervient ; le *pouvoir agir* qui renvoie à l'existence d'un contexte, d'une organisation du travail, de choix de management, de conditions sociales qui rendent possibles et légitimes la prise de responsabilités et la prise de risques de l'individu » (p. 48).

Dans cette perspective le programme est organisé dans une **alternance** entre les cours et les stages de manière à favoriser l'expérimentation de l'étudiant-e, l'intégration et le transfert de connaissances et d'habiletés.

Le programme intègre l'étude de situations, situations de soins et situations de travail, en tant que stratégie pédagogique. Les différentes **situations** de soins auxquelles l'étudiant-e est confronté sont source d'apprentissage ; elles se réfèrent aux différents âges de la vie que ce soit à un niveau individuel ou collectif, à la santé et à la maladie dans leurs dimensions biologique, psychologique et sociale. L'analyse du contexte socio-sanitaire et professionnel participe également à la formation du/de la futur-e professionnel-le. La variété des situations favorise la réflexion en permettant d'analyser les problématiques de soins, de les comprendre et de concevoir des interventions professionnelles.

Les formateur-trice-s à l'école et dans les lieux de pratique accompagnent l'étudiant-e dans son processus de professionnalisation en garantissant un dispositif de formation adapté à ses besoins d'apprentissage. Ils-elles privilégient des stratégies pédagogiques actives incitant l'étudiant-e à développer ses compétences et sa personnalité professionnelles.

L'étudiant-e est considéré-e comme partie prenante de sa formation ; il-elle est responsable de son engagement dans la formation. Cela signifie une participation active aux activités proposées au sein des modules ainsi qu'un investissement dans son travail personnel, dirigé ou non.
Le travail dirigé est une partie importante de la formation. Chaque semaine, l'étudiant-e doit réaliser des travaux (lectures préalables, visionnement d'une vidéo, synthèse de connaissances) en guise de préparation ou d'appropriation d'un cours. Ce travail dirigé fait partie intégrante de la formation et il doit être réalisé dans les plages libres de la semaine de cours.

Le projet formation/projet professionnel de l'étudiant-e est favorisé par les options et les possibilités de mobilité internationale offertes dans le programme :

- Des modules à option sont offerts en troisième année de formation, permettant à l'étudiant-e d'approfondir des thématiques de son choix.
  Par ailleurs, des cours à option sont proposés à l'intérieur de modules obligatoires. Le travail dirigé, les références bibliographiques, les centres de documentation permettent également à l'étudiant-e d'affiner et de développer son projet de formation.
- La mobilité internationale est favorisée au sein du programme de formation. Il existe des possibilités de stages dans le monde entier ainsi que des universités d'été avec les Etats-Unis, l'Inde et Singapour par exemple. Il est également possible de suivre un semestre de formation à l'étranger. Actuellement, il existe un semestre d'échange avec l'université Laval à Québec ainsi qu'avec l'université Saint Joseph à Beyrouth ; d'autres vont se développer ultérieurement.
- La possibilité de réaliser le travail de Bachelor à l'étranger en collaboration avec des étudiants en médecine est également proposée.

L'évaluation prend des formes différentes selon le moment de la formation. En cours de processus, l'évaluation formative est privilégiée parce qu'elle « est un allié puissant vers l'autonomie, car elle stimule la prise de conscience et l'analyse de ses actions, c'est-à-dire la métacognition » (Raynal et Rieunier, 1997, p. 134). Au terme de chaque module, l'évaluation sommative mesure l'acquisition de connaissances et le développement des compétences.

2. OPTIONS DISCIPLINAIRES

Le programme de formation s'inscrit résolument dans la discipline infirmière. Il fait la part belle à la science infirmière et aux savoirs professionnels infirmiers. La discipline infirmière est une discipline professionnelle, orientée vers la pratique des soins, ayant une perspective unique et développant son propre processus de réflexion, de conceptualisation et de recherche.

Le programme vise le développement de connaissances issues de différents courants de pensées et de différentes théories infirmières. L'objectif est de permettre à l'étudiant-e de construire son identité professionnelle en comprenant les débats qui habitent sa discipline.
Les concepts centraux de la discipline que sont la personne, la santé, l'environnement et les soins, sont au cœur des enseignements.

Un grand nombre de connaissances abordées sont issues de la recherche infirmière et permettent de développer une pratique fondée sur des résultats probants. Dès le début de formation, l'étudiant-e est confronté-e à la lecture d'articles de recherche, articles écrits, pour la plupart, en anglais.

Mis à part les connaissances de la discipline infirmière, l'étudiant-e aura à acquérir des savoirs contributifs aux soins infirmiers, à savoir, des connaissances en sciences de la santé, y compris les savoirs biomédicaux et des connaissances en sciences humaines.

3. CONCEPTION DU PROGRAMME

La logique du programme de formation repose sur **cinq piliers :**

- Un référentiel de compétences national.
- Huit axes de formation.
- Une organisation modulaire.
- Un système d'évaluation au service du développement des compétences.
- Une alternance entre des temps de cours à l'Ecole et des temps de stage dans les différents milieux professionnels.

Référentiel de compétences

Le référentiel de compétences de la filière est présenté dans son intégralité dans le plan d'études cadre de la filière soins infirmiers. Pour rappel, il est organisé autour des sept rôles de l'ensemble des professionnels de la santé, déclinés pour chaque profession :

- ***Rôle d'expert en soins infirmiers*** *: évaluation clinique, projet de soins infirmier, réalisation des soins infirmiers, coordination des soins, promotion de la santé, prévention et éducation thérapeutique, jugement clinique, évaluation de la qualité des soins et des résultats des soins.*
- ***Rôle de communicateur*** *: relation professionnelle, techniques de l'information et de la communication.*
- ***Rôle de collaborateur*** *: collaboration interprofessionnelle, travail en équipe, prise de décision.*
- ***Rôle de manager*** *: leadership, qualité, organisation du travail.*
- ***Rôle de promoteur de la santé*** *: promotion de la santé, éducation à la santé, prévention, qualité de vie.*
- ***Rôle d'apprenant et de formateur*** *: actualisation des connaissances, développement des compétences, pratique réflexive, formation des étudiant-e-s et des pairs.*
- ***Rôle de professionnel*** *: éthique et déontologie, engagement professionnel, maintien de sa propre santé, développement durable.*

Axes de formation

Le programme est organisé autour de quatre axes de formation issus de la discipline infirmière :

- La science infirmière ;
- Les habiletés cliniques ;
- Les méthodes, démarches et outils professionnels ;
- Le processus de recherche, (y compris le travail de bachelor).

De deux axes issus des sciences contributives :

- Les sciences de la santé ;
- Les sciences humaines.

Et d'un axe visant la mise en relation des connaissances issues des différentes disciplines, des expériences de stage et leur mise à l'épreuve des situations :

- L'intégration.

Les stages constituent le huitième axe, ils s'effectuent dans différents milieux professionnels.

Le schéma de la page suivante présente l'ensemble des axes de la formation.

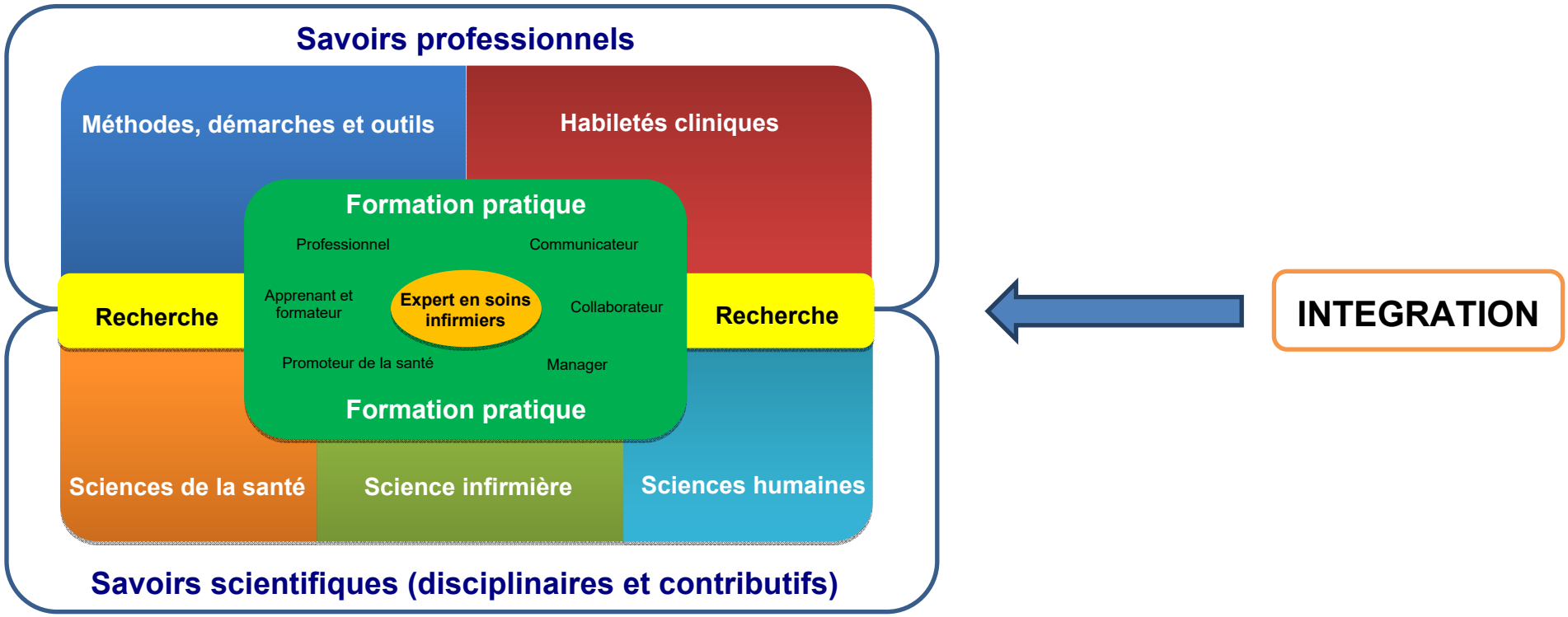

Figure 1 : Les huit axes de la formation

Organisation des études, modules et crédits ECTS

Chaque année de formation comporte deux semestres ; un semestre d'automne allant de mi-septembre à mi-février et un semestre de printemps allant de fin février à mi-juillet. Chaque semestre se compose de temps de cours, de stage et d'examens. La période de mi-août à mi-septembre est une période d'inter-semestre durant laquelle sont organisés des examens de rattrapage et d'autres activités pédagogiques.

A l'exception de situations de remédiations ou d'échec, l'étudiant-e a huit semaines de vacances, une en octobre, sauf en 3ème année (période de stage), deux à Noël, une à Pâques et quatre en été. Chaque semestre comporte quatre modules théoriques et un module pratique. Chaque module théorique permet l'obtention de 5 crédits ECTS ; chaque module de formation pratique permet l'obtention de 10 crédits ECTS. Un crédit ECTS équivaut à environ 30 heures de travail pour l'étudiant-e dont environ 40% est constitué d'enseignement et d'examens, 20% de travail personnel dirigé et 40% de travail personnel individuel. Le rapport entre ces différents types d'activité varie en fonction des intentions et des contenus des modules, des stratégies pédagogiques et du niveau d'études.

Le programme se compose donc de 24 modules théoriques (120 crédits ECTS) et de 6 modules pratiques (60 crédits ECTS).

Organisation de la formation modulaire

Les modules théoriques sont constitués de :

- Cours magistraux ;
- Séances APP (apprentissage par problèmes) Séminaires – Ateliers ;
- Laboratoires – Simulation ;
- Travail dirigé.

Il existe une distinction entre :

- Les séminaires et ateliers qui se réalisent en groupe restreint (de 8 à 25 étudiant-e-s) et dans lesquels l'interactivité est privilégiée. La présence est obligatoire ; l'absence, justifiée ou non, entraîne des conséquences (cf. descriptifs de module).
- Les conférences ou cours qui se déroulent en volée entière ou en demi-volée et dans lesquels la présentation des savoirs par l'enseignant-e est privilégiée. La présence n'est pas obligatoire mais l'étudiant-e qui ne vient pas aux cours se donne les moyens d'acquérir les savoirs d'une autre manière (lecture, travail personnel sur la base de la bibliographie).

Système d'évaluation / Validation

Ce chapitre concerne l'évaluation et la validation des modules théoriques. Ce qui concerne l'évaluation en stage est présenté dans le dossier « Formation pratique ». Chaque module doit être validé et comporte donc une évaluation sommative.

L'évaluation est assortie d'une appréciation selon l'échelle suivante :

A = Excellent, résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.
B = Très bien, résultats supérieurs à la moyenne malgré un certain nombre d'insuffisances.
C = Bien, travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
D = Satisfaisant, travail honnête mais comportant des lacunes importantes.
E = Passable, le résultat satisfait aux critères minimaux.
FX = Insuffisant, un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi des crédits.
F = Insuffisant, un travail supplémentaire considérable est nécessaire.

En cas de FX, l'étudiant-e peut remédier à la validation une fois. En cas de F, il doit répéter le module. Un module échoué ne peut être refait qu'une seule fois (cf. descriptifs de module).

Les exigences en matière de validation se réfèrent au niveau de développement des compétences attendu en fin de 1ère, 2ème et 3ème année.

Des consignes de validation sont présentées par écrit aux étudiant-e-s en début de semestre, au moment de l'introduction d'un module. Les objectifs généraux du module, les intentions et la forme de la validation sont précisés sur les descriptifs de module (voir plus loin). Chaque module théorique validé permet l'obtention de 5 crédits ECTS, sauf le module TB 3.1 (travail de bachelor) et certains modules à option qui permettent l'obtention de 10 crédits ECTS.

Une planification des validations est distribuée en début de semestre. La forme des validations est diversifiée : - travaux écrits de réflexion ; - tests de connaissances ; - examens oraux ; - élaboration de dossiers d'apprentissage ; etc. La validation peut être individuelle ou de groupe.

Dans le cadre des ateliers et séminaires, l'évaluation formative est privilégiée par les formateur-trice-s ; elle permet à chaque étudiant-e de se situer face aux exigences de la formation et de trouver les moyens d'améliorer ses prestations.
Les étudiant-e-s sont entraîné-e-s, dès le début de la formation, à l'auto-évaluation, compétence essentielle à l'exercice professionnel.

Alternance

La formation se déroule pour 2/3 à l'école et pour 1/3 en stage. L'ensemble des modules est au service de la professionnalisation de l'étudiant-e. Le stage est un moment privilégié pour mettre en œuvre les compétences en construction. L'étudiant-e apprend aussi bien à l'école qu'en stage et les différents apprentissages s'enrichissent mutuellement.

La planification de cette alternance entre des temps de cours et des temps de stage est présentée pour l'ensemble du programme sur le calendrier de formation.

Ressources à l'apprentissage

L'Ecole met à disposition de l'étudiant-e de nombreuses ressources favorisant l'apprentissage, entre autres :

- Une équipe enseignante dynamique, compétente et motivée.
- Un service de conseil aux études à disposition de chaque étudiant-e en difficulté dans sa formation.
- Un hôpital simulé à la pointe du progrès technologique.
- Un centre de documentation riche en ouvrages spécialisés et en revues scientifiques et professionnelles (accès en ligne pour nombre d'entre elles).
- Des opportunités d'expériences internationales riches et diversifiées.
- Des espaces de travail et des espaces de détente.

Présentation des axes et des modules

Axe : Science infirmière (ScI)	Cet axe de formation comprend les éléments fondamentaux de la science infirmière, principalement les fondements historiques et épistémologiques de la science infirmière et les débats actuels dans la discipline, la question des savoirs infirmiers, le méta-paradigme infirmier, les théories à large spectre et modèles conceptuels et les théories intermédiaires. Il est composé d'un module de 5 ECTS en première et en deuxième année et est intégré aux modules à option en troisième année (5 ECTS répartis dans les modules cliniques et thématiques).

1ère année : Science infirmière 1.1	2ème année : Science infirmière 2.1	3ème année :
Intentions : Ce module permet l'acquisition de savoirs fondamentaux sur la discipline et son évolution. Il développe également des connaissances utiles à la compréhension de l'expérience de santé de la personne soignée dans la perspective du projet de soins.	Intentions : Ce module permet le développement de savoirs disciplinaires nécessaires à la compréhension d'expériences de santé vécue par la personne et sa famille ou un groupe de personnes.	Intentions : L'axe ScI fait partie des modules à option cliniques et thématiques du 5ème semestre de formation (cf. catalogue) dont les intentions sont les suivantes : Mobiliser des savoirs issus de la science infirmière, des sciences humaines et des sciences de la santé pour poser un jugement clinique pertinent face à des problématiques de santé spécifiques à une population. Concevoir un/des projets(s) de soins qui réponde aux besoins de la clientèle et qui tienne compte de la complexité des situations. Envisager, argumenter, mettre en œuvre différentes alternatives d'intervention en fonction de l'orientation du projet de soins (soins préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, et palliatifs). Questionner, débattre, critiquer la démarche clinique menée à l'intérieur du projet de soins afin de développer sa posture professionnelle.

1ère année : Science infirmière 1.1	2ème année : Science infirmière 2.1	3ème année :
Contenus : Matrice disciplinaire en référence à Fawcett et Desanto-Madeya (2013) : Métaparadigme, paradigmes, modèles conceptuels, théories, indicateurs empiriques Histoire de la profession du XVIIIème à nos jours Structure plus spécifique d'un modèle conceptuel en science infirmière. En référence à la représentation conceptuelle du domaine infirmier Pépin & al. (2010), insertion du modèle conceptuel dans un paradigme. Modèles conceptuels (Roy, Peplau, Watson) et théories intermédiaires en science infirmière (transition, gestion des symptômes) Concepts de care. Contribution spécifique des soins infirmiers au projet de soins en référence aux modèles conceptuels et théories intermédiaires	Contenus : Histoire du développement de la science infirmière dans le contexte international. Design du soin. Philosophie du *caring* (perspective transversale). Perspective interdisciplinaire de la salutogénèse. Approche des soins infirmiers centrés sur les forces (Gottlieb et al.), modèle de soins infirmiers à la famille (Calgary) et des systèmes (Neuman). Théories intermédiaires des soins infirmiers centrés sur la personne (McCormack & McCance), de l'auto-efficacité (Resnick) et du rétablissement. Concepts d'espoir, de résilience et d'empowerment. Utilisation et pertinence de ces connaissances théoriques pour intervenir en faveur de la santé de la population.	Contenus : Les contenus sont spécifiques à l'option choisie par l'étudiant-e.

Axe : Habiletés Cliniques (HC)	Cet axe comprend le développement des habiletés cliniques dans trois domaines spécifiques, à savoir : les technologies[1] de soins, l'examen clinique et la relation professionnelle. Il se réalise essentiellement en laboratoire et en simulation. Il est composé de 2 modules de 5 ECTS chacun en première année, d'un module de 5 ECTS en deuxième année et est intégré aux modules cliniques et thématiques en troisième année.

[1] Le terme technologie englobe à la fois la technique et les savoirs y relatifs.

1ère année : Habiletés cliniques 1.1 et 1.2	2ème année : Habiletés cliniques 2.1	3ème année :
Intentions : Ces 2 modules permettent d'exercer les soins couramment rencontrés dans les milieux professionnels, d'identifier et mettre en œuvre les principes de base de l'examen clinique[2] dans des situations stables en vue de l'évaluation clinique. Ils permettent également d'entraîner les attitudes et techniques de la relation professionnelle.	Intentions : Ce module permet de maîtriser les principes de soin lors de gestes complexes, de développer l'examen clinique dans des situations instables en vue de l'évaluation clinique. Il permet également d'entrainer les attitudes et les habiletés relationnelles dans le cadre de problématiques de santé spécifiques.	Intentions : L'axe HC fait partie des modules à option cliniques et thématiques du 5ème semestre de formation (cf. catalogue) dont les intentions sont les suivantes : Mobiliser des savoirs issus de la science infirmière, des sciences humaines et des sciences de la santé pour poser un jugement clinique pertinent face à des problématiques de santé spécifiques à une population. Concevoir un/des projets(s) de soins qui réponde aux besoins de la clientèle et qui tienne compte de la complexité des situations. Envisager, argumenter, mettre en œuvre différentes alternatives d'intervention en fonction de l'orientation du projet de soins (soins préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, et palliatifs). Questionner, débattre, critiquer la démarche clinique menée à l'intérieur du projet de soins afin de développer sa posture professionnelle.

[2] L'examen clinique comprend l'anamnèse et l'examen physique. L'évaluation clinique permet de passer de l'observation et de la description à l'analyse et à l'interprétation en regroupant et expliquant des éléments d'information pertinents (Bates, Bickley & Szilagyi, 2006, p. 65).

1ère année : Habiletés cliniques 1.1 et 1.2		2ème année : Habiletés cliniques 2.1	3ème année :
Contenus : Technologie des soins : lavage des mains, calculs professionnels, prévention d'escarres, pansement de plaie aseptique, ECG (introduction), oxygénothérapie, aérosol, injections I/D, S/Cut, I/M, prise de sang, mobilisation et positions spécifiques. Examen clinique : introduction à l'examen clinique (anamnèse et examen physique à propos de l'état cutané et de l'état anxieux), statut respiratoire, statut cardiovasculaire en utilisant la méthode TeamSTEPPS Relation professionnelle : Attitudes et outils de communication verbale et non verbale favorable à une relation thérapeutique avec le patient.	Contenus : Soins et surveillances : ablation de fils et agrafes, drains aspiratifs et par capillarité (redons, penroses), SNG, alimentation entérale, lavement évacuateur, mobilisation et positions spécifiques (premier lever), pose de cathéters veineux périphériques, calculs professionnels, préparation et administration de perfusions, préparation et administration médicamenteuse I/V, soins péri-opératoires (situation intégrative). Examen clinique : système digestif : examen physique et anamnèse clinique en utilisant la méthode TeamSTEPPS Relation professionnelle : utilisation de la théorie de Peplau dans la relation professionnelle.	Contenus : Soins et surveillances : soins de trachéotomie, sondage vésical à demeure, pansements de plaies septiques et complexes, Soins aux patients porteurs de stomies, perfusions complexes, administration de traitements par chambre implantable, transfusion sanguine, hémocultures Examen clinique : examen clinique statut neurologique (central et périphérique), examen clinique de l'état mental (physiologique, cognitif, perceptif, émotionnel, pensées et relationnel) , intervention auprès de personnes souffrant de troubles perceptifs, évaluation clinique pédopsychiatrique (développement mental de l'enfant, intégration des parents…), évaluation clinique du risque d'état confusionnel aigu, évaluation clinique lors de douleurs abdominales, évaluation clinique des risques liés à l'iléostomie Relation professionnelle Entretien de famille selon une approche systémique, soutien des proches et renforcement des forces, prise de décision partagée en situation de crise, démarche clinique en référence à la théorie de l'Human Caring de J. Watson	Contenus : Les contenus sont spécifiques à l'option choisie par l'étudiant-e.

Axe : Méthodes, démarches et outils (MDO)	Cet axe comprend l'étude et l'utilisation de l'ensemble des méthodes, démarches et outils professionnels, à savoir : les outils professionnels de base, la démarche clinique et la démarche de soins, la démarche éducative. Il comprend également les outils de gestion des soins ainsi que les questions liées au travail en équipe et au leadership. Il est composé de 3 modules de 5 ECTS chacun (un par année).

1ère année : Méthodes, démarches et outils 1.1	2ème année : Méthodes, démarches et outils 2.1	3ème année : Méthodes, démarches et outils 3.1
Intentions : Ce module permet l'acquisition de connaissances et outils professionnels nécessaires à la conception et à la réalisation d'une démarche clinique auprès d'une personne.	Intentions : Ce module permet l'acquisition de connaissances et outils professionnels relatifs à l'éducation pour la santé, dans la perspective de l'intégration dans le projet de soins de stratégies différenciées de promotion de la santé ou de prévention.	Intentions : Ce module permet d'examiner les interactions entre organisation du travail, démarche qualité et leadership clinique et politique. Il prépare les étudiant-e-s à coordonner et à influencer le changement dans le contexte des soins infirmiers.

Contenus : Démarche de soins et démarche clinique : raisonnement et jugement clinique, savoirs selon Carper et White Introduction à la démarche qualité : définition Introduction à la démarche de gestion des risques Démarche de gestion de projet : définition du concept de projet et initiation à la démarche projet Communication professionnelle orale et écrite : terminologie professionnelle et utilisation des règles et normes bibliographiques Technologie de l'information et de la communication Grille de récolte de données dans le cadre de la démarche clinique Grilles d'évaluation dans les soins : douleur, risque suicidaire, état confusionnel, autonomie… Transmissions : différents types de dossiers de soins, supports d'information Nomenclature infirmière : classifications internationales des diagnostics infirmiers (ANANDA-I), NOC, NIC, Nursing Data… Méthodologie de recherche documentaire	Contenus : Rappel des concepts de base liés à la santé Education pour la santé, éducation à la santé, éducation thérapeutique du patient L'approche des soins infirmiers basés sur les forces selon Gottlieb Rôle éducatif infirmier dans différentes situations : dans le cadre des soins quotidiens, en éducation thérapeutique du patient, éducation pour la santé face à des personnes et des groupes. Principes, valeurs, dimensions éthiques et déontologiques liés au rôle éducatif. Concepts de compliance, observance thérapeutique, adhésion, readinness, sens et motivation, leur implication pour le rôle infirmier Apprentissage et ETP (savoir différencier et choisir l'apprentissage, la formation, l'information, l'éducation, développer une posture éducative) L'interprofessionnalité dans la démarche d'éducation thérapeutique et éducation pour la santé. Visibilité de la démarche éducative dans le dossier de soin. Technologie de l'information et de la communication en éducation pour la santé et en ETP Démarches, méthodes, outils et rôle infirmier en éducation pour la santé et ETP à des individus, des groupes et des communautés	Contenus : • Gestion humaine des ressources : Communication And Empowerment Leadership clinique : Outils et indicateurs de performance Introduction au Leadership politique: Political Awarness and Political Advocacy Enjeux cliniques et politiques de la profession infirmière : Social Justice and Policy Intervention Networking et écriture en politique Initiatives en matière de politiques. Modèle et concept d'action politique - Outil d'analyse politique Panel entre experts sur un enjeu politique

Axe : Sciences de la santé (ScS)	Cet axe de formation aborde et regroupe l'ensemble des savoirs relatifs au concept de santé. Il permet l'acquisition des connaissances physio-psychopathologiques nécessaires aux soins préventifs, thérapeutiques, palliatifs et éducationnels en regard des problèmes de santé de la clientèle. Il est composé de 2 modules de 5 ECTS chacun en première et en deuxième année et est intégré aux modules à option cliniques et thématiques en troisième année.

1ère année : Sciences de la Santé 1.1 et 1.2	2ème année : Sciences de la Santé 2.1 et 2.2	3ème année :
Intentions : Ces 2 modules permettent d'exercer la sélection de données significatives d'ordre physio-psychopathologique et thérapeutique en rapport avec des problèmes de santé aigus, subaigus et chroniques, d'identifier les soins et surveillances adaptés et d'élargir la compréhension de la notion de santé.	Intentions : Ces 2 modules permettent de maîtriser la sélection de données significatives d'ordre physio-psychopathologique et thérapeutique en rapport avec des problèmes de santé aigus, subaigus et chroniques, d'argumenter les interventions autonomes et médico-déléguées et d'élargir la compréhension de la notion de santé. Une partie du module ScS 2.2 a lieu sous la forme de cours à option dans le cadre de l'éducation interprofessionnelle avec des étudiant-e-s en soins infirmiers et en médecine.	Intentions : L'axe ScS fait partie des modules à option cliniques et thématiques du 5ème semestre de formation (cf. catalogue) dont les intentions sont les suivantes : Mobiliser des savoirs issus de la science infirmière, des sciences humaines et des sciences de la santé pour poser un jugement clinique pertinent face à des problématiques de santé spécifiques à une population. Concevoir un/des projets(s) de soins qui réponde aux besoins de la clientèle et qui tienne compte de la complexité des situations. Envisager, argumenter, mettre en œuvre différentes alternatives d'intervention en fonction de l'orientation du projet de soins (soins préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, et palliatifs). Questionner, débattre, critiquer la démarche clinique menée à l'intérieur du projet de soins afin de développer sa posture professionnelle.

1ère année : Sciences de la Santé 1.1 et 1.2		2ème année : Sciences de la Santé 2.1 et 2.2		3ème année :
Contenus : *Conférences :* Infarctus antérieur du myocarde traité par la vignette Mme Laliberté Etude des concepts de base de la santé Approche de la démarche de santé publique, notion d'épidémiologie Phénoménologie de la douleur Addictologie : société, individu, communauté Dépression Introduction à la pharmacologie Hypnose médicale *Vignettes (APP) :* • M. Joncas (36 ans), ulcère gastro-intestinal • Xavier Rhéaume (2 à 4 mois), spécificités d'un nourrisson • Mlle Pétale (17 ans), adolescence et addiction • M. Marcotte, (53 ans), BPCO • Mme Beaulieu (70 ans), Diabète type II	Contenus : *Conférences :* Suicide et soins infirmiers Pharmacocinétique et démarche clinique Pharmacologie Introduction à la périnatalité Anesthésiologie et démarche clinique Polymédication et âge avancé Le processus de vieillissement *Vignettes (APP) :* • Mme Jalbert (82 ans), insuffisance cardiaque • Mme Blondeau (80 ans), fracture vertébrale, ostéoporose • M. Rosselet (42 ans), chirurgie digestive (diverticulite, péritonite et colostomie de décharge) • Mme Lafleur (34 ans), état anxieux et suicidaire • Mme Samson (32 ans) périnatologie • Ferdinand Lavoie (13 ans), phénomène allergique et asthme	Contenus : *Conférences :* Parkinson, traité par la vignette de Mme Coutu (79 ans) Diabète de Type I, traité par la vignette de M. Bergeron (28 ans) Dénutrition et assistance nutritionnelle parentérale Oncologie : oncogenèse – Choix thérapeutiques Incidence de la génétique sur la pathogenèse *Vignettes (APP) :* 1. Mlle Martin (29 ans) : Cancer du sein 2. M. White (67 ans) : Insuffisance rénale - prostatisme 3. Mme Brouillette (24 ans) : Maladie de Crohn – malabsorption – malnutrition 4. Rosalie Harbour (7 ans) : Mucoviscidose, 5. Groupe de soutien pour les personnes atteintes d'un trouble bipolaire 6. Mme Antonin (80 ans) : Etat confusionnel aigu (ECA) – Déclin fonctionnel – Chute - Syndrome poste-chute.	Contenus : *Conférences :* La démence L'AVC Le VIH La violence, maltraitance Les troubles de la personnalité La schizophrénie L'écologie et la santé, le développement durable Les problèmes infectieux chez l'enfant *Cours à option* : • Nutrition clinique (ELS) • Soins aigus (ELS) • Pédiatrie (ELS) • Psychiatrie (ELS) • Soins à domicile (ELS) • Gériatrie (ELS) • Douleur (FBM) • Violence/agressivité (FBM) • Médecine complémentaire (FBM) • Santé sexuelle et reproductive (FBM)	Contenus : Les contenus sont spécifiques à l'option choisie par l'étudiant-e.

Axe : Sciences Humaines (ScH)	Cet axe de formation aborde et regroupe l'ensemble des savoirs relatifs au développement bio-psycho-social des individus dans leurs divers contextes de vie et aborde également les apports des sciences humaines à l'étude de la santé et de la maladie, du développement humain, de la famille et de l'inter-culturalité. Il est composé d'un module de 5 ECTS en première et en deuxième année et est intégré aux modules à option cliniques et thématiques en troisième année.

1ère année : Sciences Humaines 1.1	2ème année : Sciences Humaines 2.1	3ème année :
Intentions : Ce module permet d'acquérir des connaissances de base en sciences humaines afin de comprendre l'environnement professionnel.	Intentions : Ce module permet d'acquérir des connaissances de base en sciences humaines afin d'élargir la compréhension des expériences de santé de la clientèle et de critiquer l'environnement des soins.	Intentions : L'axe ScH fait partie des modules à option cliniques et thématiques du 5ème semestre de formation (cf. catalogue) dont les intentions sont les suivantes : Mobiliser des savoirs issus de la science infirmière, des sciences humaines et des sciences de la santé pour poser un jugement clinique pertinent face à des problématiques de santé spécifiques à une population. Concevoir un/des projets(s) de soins qui réponde aux besoins de la clientèle et qui tienne compte de la complexité des situations. Envisager, argumenter, mettre en œuvre différentes alternatives d'intervention en fonction de l'orientation du projet de soins (soins préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, et palliatifs). Questionner, débattre, critiquer la démarche clinique menée à l'intérieur du projet de soins afin de développer sa posture professionnelle.

Contenus : Ethique : Le normal et le pathologique, l'éthique du dialogue, démarche éthique, résolution de dilemmes éthiques Droit : Cadre juridique de l'exercice de la profession Politique de santé : Organisation du système de santé, allocation des ressources et groupes de pression Psychologie sociale : catégorisation, stéréotypes, discriminations, relations entre groupes	Contenus : Droit des assurances sociales, Sociologie, psychologie, et anthropologie : apports théoriques et questionnement éthique sur les thématiques suivantes : le parcours de vie, le lien social, l'interculturalité, la vulnérabilité, la famille, le couple, les transitions de vie et en santé.	Contenus : Les contenus sont spécifiques à l'option choisie par l'étudiant-e.

Axe : Recherche (REC)	Cet axe de formation comprend l'étude du processus de recherche et de ses méthodes, des outils, y compris la recherche documentaire et la revue de littérature. Il comprend également la démarche d'Evidence Based Nursing (ou pratique fondée sur les résultats probants). Il a pour objectif de favoriser le lien entre les sujets de recherche et la pratique professionnelle et se concrétise par le travail de bachelor. Il est composé de 2 modules (un module de 5 ECTS en deuxième année et un module de 10 ECTS en troisième année).

2ème année : Recherche (REC 2.1)	3ème année : Travail de bachelor (TB 3.1)
Intentions : Ce module permet l'acquisition de connaissances relatives à la recherche dans la discipline infirmière et le développement des savoirs scientifiques dans la pratique. Il apprend à élaborer un questionnement autour d'une problématique clinique.	Intentions : Ce module apporte un approfondissement des connaissances théoriques abordées dans le module recherche et il se finalise par la réalisation du travail de bachelor.
Contenus : Evolution de la pratique clinique et du développement de la recherche en Suisse romande et exemples issus de l'article de Donaldson (2000). *Evidence based practice et evidence based nursing* (fondements théoriques, modèles de transfert de connaissances) Recherche quantitative, qualitative, mixte, revue systématique : problématiques et questions de recherche, méthodes et devis de recherche, méthodes de collecte et d'analyse des données) Statistiques descriptives et inférentielles (corrélation, Odds Ratios, Risques Relatifs) Lecture critique d'articles scientifiques (validité externe et interne, utilisation de grilles d'analyse) Recherche documentaire dans les bases de données	Contenus : Processus et méthodes de recherche : problématisation, bases de données Démarches de transfert des connaissances

Axe : Intégration	Cet axe privilégie le travail pédagogique sur l'alternance (cours, stages), en développant l'analyse d'expériences professionnelles, en mobilisant les connaissances travaillées dans les autres axes du programme. Il ne présente pas de contenus prédéterminés mais des approches et modalités pédagogiques favorables à la pratique réflexive. Il est composé de 3 modules de 5 ECTS chacun (1 par année).

1ère année : Intégration 1.1	2ème année : Intégration 2.1	3ème année : Intégration 3.1
Intentions : Ce module permet de développer une approche réflexive de la démarche clinique réalisée dans le cadre d'une expérience de soins.	Intentions : Ce module permet de concevoir des projets de soins et une planification de travail en équipe contribuant à la qualité des soins et de développer une démarche réflexive à propos de la pratique professionnelle. Il est également orienté sur la connaissance du travail des autres professionnels de la santé et sur les habiletés collaboratives dans le cadre de l'éducation interprofessionnelle.	Intentions : Ce module permet de mettre en œuvre toutes les connaissances et les compétences nécessaires à la conception et à la réalisation de démarches professionnelles. Une grande partie du module se réalise en interprofessionnalité (éducation interprofessionnelle).

Contenus : Mobilisation des savoirs développés dans les autres modules de première année Analyse d'expériences issues de la pratique professionnelle de l'étudiant-e en stage Situations emblématiques travaillées en simulation	Contenus : Présentation de projets de soins développés dans divers contextes par des experts du terrain Ateliers et séminaires de conception de projets de soins et d'organisation du travail en équipe Ateliers de pratique simulée sur l'éducation thérapeutique et introduction à l'évaluation gériatrique globale Journées interprofessionnelles de sensibilisation à la pratique collaborative	Contenus : Rôles, responsabilités et champs de compétences de différents professionnels dans une perspective collaborative Enjeux, types et modalités de collaboration interprofessionnelle Collaboration infirmier-ère / ASSC : rôles et responsabilités en regard de projets de soins, types et modalités de collaboration Santé au travail Compétence individuelle et collective Intégration dans l'équipe : collaboration, coopération Reconnaissance de l'identité professionnelle Analyse de la pratique professionnelle Développement des compétences tout au long de la vie

Axe : Formation Pratique	Cet axe privilégie l'expérience pratique et professionnalisante au travers des stages réalisés pendant la formation. Il est composé de 6 modules en bachelor (1 chaque semestre, d'une durée de 6 à 8 semaines selon l'année de formation). Chaque stage vaut 10 ECTS.

1ère année : PFP1 et PFP2	2ème année : PFP3 et PFP4	3ème année : PFP5 et PFP6
Intentions : L'étudiant-e se confronte au monde professionnel et vise l'atteinte des compétences au niveau attendu en première année (cf. document de stage).	Intentions : L'étudiant-e se confronte au monde professionnel et vise l'atteinte des compétences au niveau attendu en deuxième année (cf. document de stage).	Intentions : L'étudiant-e se confronte au monde professionnel et vise l'atteinte des compétences au niveau attendu en troisième année (cf. document de stage).
Contenus : Selon le lieu de stage (spécificités) Définis par le contrat tripartite	Contenus : Selon le lieu de stage (spécificités) Définis par le contrat tripartite	Contenus : Selon le lieu de stage (spécificités) Définis par le contrat tripartite